



TABLEAU SYNOPTIQUE PROGRAMMES - OBJECTIFS - INDICATEURS



Année 2016

Sommaire

Ministère Délégué auprès du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'Eau	2
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres	3
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	5
Ministère de l'agriculture et de la pêche Maritime- Département de la Pêche Maritime	6
Ministère Délégué auprès du Chef de Gouvernement, chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	7
Ministère de l'Economie et des Finances	8
Ministère de l'Education Nationale et de Formation Professionnelle -Département de la Formation Professionnelle	12
Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle -Département de l'Education Nationale- ..	13
Ministère de l'Equipement du Transport et de la Logistique :	16
Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire	18
Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération	20
Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	22
Ministère de la Santé	23
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture	27
Ministère de la Justice et des Libertés	30

Ministère Délégué auprès du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'Eau

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Pilotage et gouvernance RP : Le secrétaire général	Obj 1.1: Renforcer les compétences par la formation continue	Ind 1.1.1: Pourcentage de personne formée
	Obj 1.2: Optimiser l'efficacité de la gestion des ressources humaines (GRH)	Ind 1.2.1: Ratio d'efficacité de la gestion des ressources humaines
	Obj 1.3: Améliorer la gestion bureautique	Ind 1.3.1: Ratio d'efficacité bureautique
P2 : Gestion, Préservation et Développement de l'Eau RP : Le secrétaire général	Obj 2.1: Dégager et mobiliser les ressources en eau pour un approvisionnement en eau durable du pays	Ind 2.1.1: Taux de mobilisation additionnelle des eaux de surface Ind 2.1.2: Taux de modernisation des réseaux de mesure au niveau des agences de bassins hydrauliques
	Obj 2.2: Améliorer la gestion de l'eau	Ind 2.2.1: Taux de satisfaction de la demande en eau par les barrages Ind 2.2.2: Nombre de nappes prioritaires disposant d'un contrat de nappe
	Obj 2.3: Lutter contre la pollution et participer à réduire les risques liés à l'eau	Ind 2.3.1: Pourcentage des populations bénéficiaires des projets d'assainissement liquide réalisés en milieu rural Ind 2.3.2: Taux de zones d'inondations traitées
P3 : Météorologie RP : Directeur de la Météorologie Nationale	Obj 3.1: Améliorer le système d'alerte météorologique pour contribuer à la sauvegarde des vies et des biens	Ind 3.1.1: Délai moyen d'Alerte pour les situations classiques générales Ind 3.1.2: Délai moyen d'Alerte maritime Ind 3.1.3: Pourcentage de situations non maîtrisées
	Obj 3.2: Améliorer la qualité des prévisions météorologiques	Ind 3.2.1: Taux de réussite des prévisions à courte échéance (3 jours)
	Obj 3.3: Améliorer l'assistance aux différents secteurs socio-économiques	Ind 3.3.1: Taux de réussite des prévisions pour le secteur Aéronautique Ind 3.3.2: Taux de réussite des prévisions pour les autres secteurs (Agriculture, Transports terrestre, Eau –Energie, maritimes etc.)

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Pilotage et gouvernance RP : Le Secrétaire Général	Obj 1.1: Amélioration de la gestion des Ressources Humaines	Ind 1.1.1 : Taux d'encadrement pédagogique Ind 1.1.2 : Taux d'encadrement administratif
	Obj 1.2: Mettre en place un système d'information intégré pour améliorer la gouvernance et la gestion du secteur	Ind 1.2.1: Taux cumulé de déploiement des projets systèmes d'informations Sous-ind 1: Taux de déploiement des projets universitaires mutualisés Sous-ind 2: Nombre des services en ligne au bénéfice des utilisateurs
P2 : Enseignement Supérieur RP : Le Directeur de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique	Obj 2.1: Répondre à la demande croissante pour l'enseignement supérieur	Ind 2.1.1: Evolution du nombre des étudiants inscrits Ind 2.1.2: Taux d'utilisation de la capacité d'accueil
	Obj 2.2: Diversifier l'offre de formation et assurer sa qualité	Ind 2.2.1: Pourcentage des filières professionnalisantes dans les établissements à accès ouvert Ind 2.2.2: Pourcentage des étudiants inscrits dans des filières professionnalisantes dans les établissements à accès ouvert
	Obj 2.3: Amélioration du rendement interne et externe	Ind 2.3.1: Pourcentage des diplômés selon leur durée de diplomation (par cycle)
P3 : Recherche Scientifique et technologique RP : Directeur de la recherche et de l'innovation	Obj 3.1: Soutenir la recherche scientifique pour améliorer sa production et son rayonnement au niveau international	Ind 3.1.1: Nombre de thèses de doctorat soutenues Ind 3.1.2: Nombre de publications dans des revues internationales indexées Ind 3.1.3: Nombre de co-publications avec des partenaires étrangers Ind 3.1.4: Pourcentage (%) des doctorants bénéficiaires de bourses d'excellence qui soutiennent leurs thèses
	Obj 3.2: Valoriser les résultats de la recherche scientifique	Ind 3.2.1: Nombre de projets de recherche et d'innovation menés en partenariat avec les entreprises Ind 3.2.2: Nombre d'entreprises innovantes créées dans le cadre du Réseau Maroc Incubation et Essaimage (RMIE) Ind 3.2.3: Nombre de brevets déposés par les universités

	Obj 3.3: Promouvoir la mutualisation de l'utilisation des infrastructures de recherche	Ind 3.3.1: Nombre d'analyses et mesures réalisées par les Unités d'Appui Techniques à la Recherche Scientifique et Technique (UATRS) Ind 3.3.2: Nombre d'articles téléchargés à partir des bases de données disponibles à l'institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST)
P4 : Appui social aux étudiants RP : Le Directeur de l'ONOUSC¹	Obj4.1: Promouvoir l'équité d'accès à l'enseignement supérieur	Ind 4.1.1: Evolution des étudiants boursiers par cycle
	Obj 4.2: Répondre à la demande de logement des étudiants	Ind 4.2.1: Evolution du nombre de lits Ind 4.2.2: Taux de satisfaction aux nouvelles demandes d'hébergement
	Obj 4.3: Donner accès à une restauration économique aux étudiants	Ind 4.3.1: Nombre de repas servis par an

¹ Office National des Œuvres Universitaires Sociales et Culturelles

Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

Programmes	Objectifs	Indicateurs
<p>P1 : Développement Social</p> <p>RP : Directeur du Développement Social</p>	<p>Obj 1.1 : Améliorer l'efficacité des établissements de protection sociale</p>	<p>Ind 1.1.1 : Cartographie SIG des établissements de protection sociale (EPS)</p> <p>Ind 1.1.2 : Nombre d'EPS accompagnés à leur mise en conformité avec la loi n° 14.05</p>
<p>P2 : Promotion des droits de la Femme et des personnes en situation d'handicap et Protection de la famille, de l'Enfance et des Personnes Agées</p> <p>RP :</p>	<p>Obj 2.1 : Initier et coordonner la politique gouvernementale visant l'équité et l'égalité, au niveau national et territorial et veiller à sa mise en œuvre</p>	<p>Ind 2.1.1 : Taux de réalisation des stratégies et programmes gouvernementaux relatifs à l'équité et à l'égalité</p> <p>Ind 2.1.2 : Taux de couverture des provinces par des espaces et mécanismes d'équité et d'égalité, d'observation et de veille et de lutte contre les discriminations et la violence institués et opérationnels</p>
	<p>Obj 2.2 : Promouvoir les droits des personnes en situation d'handicap (PSH)</p>	<p>Ind 2.2.1 : Taux de mise en œuvre de la politique publique intégrée pour la promotion des droits des PSH (PPIPDP SH)</p> <p>Ind 2.2.2 : Taux d'instauration de la démarche qualité au niveau des établissements pour PSH</p> <p>Ind 2.2.3 : Taux d'avancement de mise en place du système d'évaluation du handicap</p>
	<p>Obj 2.3 : Concevoir, coordonner et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces dans les domaines de la protection de la famille, de l'Enfance et des personnes âgées</p>	<p>Ind2.3.1 : Taux d'exécution de la politique publique intégrée de la protection de l'enfance (PPIPEM)</p> <p>Ind2.3.2 : Nombre des centres de médiation familiale appuyés par le ministère</p>
<p>P3 : pilotage et support</p> <p>RP : Directeur des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales</p>	<p>Obj 3.1 : Améliorer la performance des ressources humaines</p>	<p>Ind3.1.1 : Taux d'évolution de mise en œuvre et exécution du plan pluriannuel de formation continue</p> <p>Ind3.1.2 : Taux de réduction de temps d'absence</p>

Ministère de l'agriculture et de la pêche Maritime- Département de la Pêche Maritime

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Pilotage et gouvernance RP : Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Générales	Obj 1.1: Améliorer l'équipement et le fonctionnement des services	Ind 1.1.1: Coût moyen de fonctionnement courant par agent par an Ind 1.1.2: Ratio d'efficacité bureautique
	Obj 1.2 : Optimiser l'efficacité de la GRH	Ind 1.2.1 : Ratio d'efficacité de la GRH
	Obj 1.3 : Renforcer les compétences des ressources humaines du département	Ind 1.3.1 : Ratio de renforcement des compétences
P2 : Développement de la Pêche et aquaculture et valorisation de la ressource RP : Le Secrétaire Générale	Obj 2.1: Préserver et pérenniser la ressource halieutique et lutter contre la pêche INN ²	Ind 2.1.1: Ratio des pêcheries aménagées (par système de quotas) par rapport au nombre total des pêcheries Ind 2.1.2: Taux d'opérations de contrôle par rapport aux débarquements
	Obj 2.2: Assurer la qualité et la sécurité sanitaire de la filière pêche	Ind 2.2.1: Taux de contrôles prévisionnels par rapport aux contrôles cibles
	Obj 2.3: Promouvoir la valorisation, la compétitivité et le développement industriel des entreprises de valorisation des produits de la pêche	Ind 2.3.1: Chiffre d'Affaire (CA) réalisé à l'export Ind 2.3.2: Ratio de la consommation locale du poisson
	Obj 2.4: Regrouper et organiser les marins pêcheurs artisans	Ind 2.4.1: Ratio de couverture du littoral par les Projets Aménagés Intégrés
P3 : Qualification, promotion-socioprofessionnelle et sécurité des gens de mer RP : Directeur de la Formation Maritime et de la Promotion Socioprofessionnelle	Obj 3.1: Mettre à la disposition du secteur de la pêche un personnel qualifié	Ind 3.1.1: Taux d'Opération d'Implantation(TOI) des programmes élaborés selon l'Approche Par Compétence dans les Etablissements de Formation Maritime Ind 3.1.2: Taux d'insertion des lauréats 6 mois après l'obtention du diplôme
	Obj 3.2: Promouvoir les actions socioéconomiques en faveur des professionnels du secteur	Ind 3.2.1 : Ratio des bénéficiaires de la formation en cours d'emploi Ind 3.2.2 : Taux de coopératives encadrées par an (y compris les coopératives féminines)
	Obj 3.3: Augmenter la capacité de réactivité du dispositif de recherche et de sauvetage des vies humaines en mer	Ind 3.3.1 : Taux de couverture du littoral en unités de sauvetage (TCL) Ind 3.3.2: Taux des événements de mer coordonnés (TEC)

² Illicite, non déclarée, non réglementée

Ministère Délégué auprès du Chef de Gouvernement, chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Gouvernance, pouvoir d'achat et coopération RP : N'est pas désigné	Obj 1.1 : Réguler le marché et protéger le pouvoir d'achat	Ind 1.1.1: Nombre d'Acte réglementaire Ind 1.1.2: Taux de maîtrise de la charge de compensation
	Obj 1.2 : Améliorer la gouvernance des politiques publiques	Ind 1.2.1: Nombre d'instruments conçus ou mis en place pour la mise en cohérence des politiques publiques Ind 1.2.2: Nombre de bénéficiaires d'actions de renforcement de capacités en matière de gouvernance des politiques publiques
	Obj 1.3 : Piloter la mise en œuvre du cadre de partenariat stratégique avec la Banque Mondiale et renforcer la coopération avec d'autres organismes de développement	Ind 1.3.1: Nombre d'accords de prêts et de dons conclus par an
P2 : Support RP : N'est pas désigné	Obj 2.1: Moderniser les outils de gestion	Ind 2.1.1: Taux de disponibilité du Système d'information
	Obj 2.2: Rationnaliser la gestion des ressources	Ind 2.2.1: Nombre moyen de jours de formation par agent par année noté JFH/Agent

Ministère de l'Economie et des Finances

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Support et pilotage RP : le Secrétaire Général	Obj 1.1 : Développer les compétences des RH du MEF par la formation	Ind 1.1.1 : Journées de formation par agent (JF/Agent) Ind 1.1.2 : Taux d'accès Ind 1.1.3 : Taux d'accès féminin
	Obj 1.2 : Consolider les systèmes d'information et garantir leur disponibilité	Ind 1.2.1 : Taux de disponibilité des systèmes d'information
	Obj 1.3 : Améliorer la gestion bureautique	Ind 1.3.1 : Ratio d'efficience bureautique
	Obj 1.4 : Optimiser l'efficience de la GRH	Ind 1.4.1 : Ratio d'efficience de la GRH
	Obj 1.5 : Améliorer l'efficacité de l'intervention de l'AJR	Ind 1.5.1 : L'écart (en %) entre les montants réclamés par les demandeurs et les montants accordés par le juge Ind 1.5.2 : Le respect des délais légaux
	Obj 1.6 : Optimiser le taux des décisions favorables	Ind 1.6.1 : Le taux des décisions favorables
	Obj 1.7 : Contribution à l'amélioration de la gestion des finances publiques	Ind 1.7.1 : Taux des recommandations validées au terme de la procédure contradictoire Ind 1.7.2 : Taux de satisfaction des commanditaires des missions telles que celles d'étude, d'évaluation, d'assistance et de conseil
P2 : Politique économique et stratégie des finances publiques	Obj 2.1 : Améliorer la transparence de l'action budgétaire.	Ind 2.1.1 : Taux de satisfaction des parlementaires membres des commissions des finances à l'égard de la qualité des documents accompagnant la Loi de Finances ;
	Obj 2.2 : Optimisation et modernisation des instruments de financement du Trésor	

RP : le Secrétaire Général, directeur des assurances et de la prévoyance sociale	Obj 2.3 : Renforcer le rôle du secteur financier dans le financement de l'économie	Ind 2.3.1 : Nombre cumulé des ménages bénéficiant de «DAMANE ASSAKANE » pour le financement de l'habitat Ind 2.3.2 : Nombre de projets de PME bénéficiant annuellement de la garantie de la CCG
	Obj 2.4 : Cadrage macro-économique et suivi de la conjoncture	Ind 2.4.1 : Ecart des prévisions Ind 2.4.2 : Nombre de notes de conjoncture réalisées
	Obj 2.5 : Contribution à l'évaluation des politiques publiques	Ind 2.5.1 : Nombre d'études réalisées
	Obj 2.6 : Croissance, emploi et compétitivité	Ind 2.6.1 : Nombre d'études réalisées
	Obj 2.7 : Poursuivre le dynamisme d'accompagnement des EEP	Ind 2.7.1 : Taux d'évaluation des contrats programmes Ind 2.7.2 : Part des budgets approuvés avant fin Mars
	Obj 2.8 : Renforcement des ressources du budget général	Ind 2.8.1 : Taux de réalisation des produits provenant des EEP
	Obj 2.9 : Repenser le contrôle des assurances et œuvrer dans le sens d'une mise à niveau du secteur des assurances	Ind 2.9.1 : Nombre de jour/ homme de contrôle des intermédiaires d'assurances Ind 2.9.2 : Nombre de rapports de contrôle des sociétés d'assurances et de réassurances
	Obj 2.10 : Participation à la conception et à la mise en œuvre d'un schéma de réforme des régimes de retraite et l'élaboration des règles de contrôle des organismes de prévoyance sociale	Ind 2.10.1 : Elaboration du projet de loi relatif à la réforme paramétrique du régime des pensions civiles gérés par la CMR (% de réalisation) Ind 2.10.2 : Participation aux Commissions de contrôle des mutuelles
P3 : Facilitation, sécurisation des échanges et protection du consommateur RP : Le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects	Obj 3.1 : Simplifier les procédures pour fluidifier les échanges	Ind 3.1.1 : Délai de dédouanement hors concours aux autres services
	Obj 3.2 : Garantir des conditions favorables à une concurrence loyale	Ind 3.2.1 : Montant des recettes additionnelles suite au contrôle douanier
	Obj 3.3 : Améliorer la qualité de service et les conditions de passage aux frontières	Ind 3.3.1 : Délai moyen de traitement des réclamations et des demandes d'information

<p>P4 : Exécution de la dépense publique, recouvrement et tenue de la comptabilité publique RP : Le Directeur des Ressources et du Système d'Information.</p>	<p>Obj 4.1 : Améliorer l'environnement de travail des agents et les conditions d'accueil des usagers</p>	<p>Ind 4.1.1 : Nombre de locaux administratifs faisant l'objet de réhabilitation</p>
	<p>Obj 4.2 : Mobiliser les ressources de l'Etat et des collectivités territoriales</p>	<p>Ind 4.2.1 : Taux de recouvrement sur année courante Ind 4.2.2 : Recettes réalisées sur les années antérieures</p>
	<p>Obj 4.3 : Simplifier et moderniser le paiement des impôts et taxes</p>	<p>Ind 4.3.1 : Nombre de paiements dématérialisés des impôts et taxes</p>
	<p>Obj 4.4 : Optimiser l'exécution des dépenses des collectivités territoriales</p>	<p>Ind 4.4.1 : Taux de couverture du système de gestion intégrée GID-collectivités territoriales Ind 4.4.2 : Nombre du personnel communal dont la paie est centralisée</p>
	<p>Obj 4.5 : Optimiser le processus d'exécution et de contrôle des dépenses de l'Etat</p>	<p>Ind 4.5.1 : Délai moyen de visa des engagements de dépenses Ind 4.5.2 : Délai moyen de règlement</p>
	<p>Obj 4.6 : Améliorer la tenue de la comptabilité publique et le processus de reddition des comptes publics</p>	<p>Ind4.6.1 : Délai moyen de préparation des situations devant servir à l'élaboration du projet de loi de règlement Ind 4.6.2 : Délai de versements comptables</p>
<p>P5 : Mobilisation et recouvrement des recettes fiscales RP : Le Directeur Général des impôts</p>	<p>Obj 5.1 : Améliorer la qualité de service et promouvoir le civisme fiscal</p>	<p>Ind 5.1.1 : Délai moyen de traitement des dossiers de remboursement TVA Ind 5.1.2 : Pourcentage des réclamations par rapport au total des impositions émises</p>
	<p>Obj 5.2 : Moderniser l'administration et améliorer la qualité de service</p>	<p>Ind 5.2.1 : Nombre de téléservices Ind 5.2.2 : Nombre de téléprocédures</p>
	<p>Obj 5.3 : Améliorer le recouvrement des impôts et taxes</p>	<p>Ind 5.3.1 : Taux d'évolution du recouvrement des impôts (gérés par la DGI) Ind 5.3.2 : Taux de réalisation des prévisions fiscales : Recettes nettes/Prévisions (en %)</p>

P 6 : Gestion du domaine privé de l'Etat	Obj 6.1 : Amélioration de l'offre des terrains mobilisables pour l'investissement et les équipements publics	Ind 6.1.1 : Assainissement des occupations sans droit ni titre Ind 6.1.2 : Fiabilisation des données relatives au patrimoine foncier de l'Etat (% de réalisation)
	Obj 6.2 : Protection du domaine privé de l'Etat	Ind 6.2.1 : immatriculation du domaine privé de l'Etat (DPE) Ind 6.2.2 : Sécurisation du DPE
RP : Directeur des Domaines de l'Etat	Obj 6.3 : Modernisation et amélioration de la gouvernance	Ind 6.3.1 : Refonte du système d'information domanial (% de réalisation)
	Obj 6.4 : Valorisation du domaine privé de l'Etat	Ind 6.4.1 : Produits et revenus domaniaux

Ministère de l'Éducation Nationale et de Formation Professionnelle -Département de la Formation Professionnelle

Programme	Objectifs	Indicateurs
P1 : Conduite et pilotage du système de la formation professionnelle (FP) RP : La Directrice de la Planification et de l'Évaluation	Obj 1.1 : Assurer le rapprochement entre le besoin en compétences et l'offre de formation	Ind 1.1.1 : Effectif des bénéficiaires de la formation professionnelle par mode de formation/requis Ind 1.1.2 : Evolution des effectifs FPI dans le cadre du PPP Ind 1.1.3 : Nombre de salariés formés ventilés selon la taille de l'entreprise (TPE/PME/PMI,...)
	Obj 1.2 : Élargir l'accessibilité au secteur pour les personnes à besoins spécifiques	Ind 1.2.1 : Effectifs des populations à besoins spécifiques bénéficiaires de la FP Ind 1.2.2 : Taux des bénéficiaires de la contribution de l'État aux frais de formation pour les populations éligibles des EFP accrédités
	Obj 1.3 : Améliorer la qualité de formation et la performance des opérateurs	Ind 1.3.1 : Taux d'insertion (taux d'emploi) par mode de formation Ind 1.3.2 : Taux de satisfaction des entreprises Ind 1.3.3 : Evolution du coût de la formation par opérateurs Ind 1.3.4 : Pourcentage des EFPP accrédités
P2 : Développement et appui à la mise en œuvre de l'offre en formation RP : Directeur de la Formation en Milieu Professionnelle	Obj 2.1 : Développer la capacité d'accueil et d'hébergement du dispositif de formation professionnelle	Ind 2.1.1 : Nombre de place pédagogique créées/ Année et par type d'EFP par rapport au requis Ind 2.1.2 : Nombre de lits d'internat/EFP par rapport au requis
P3 : Soutien et services polyvalents RP : Le Directeur des Affaires Administratives et des Ressources Humaines	Obj 3.1 : Rationaliser la gestion des ressources humaines et des systèmes d'information	Ind 3.1.1 : Ratio d'efficacité de la GRH Ind 3.1.2 : Coût annuel moyen d'un poste bureautique Ind 3.1.3 : Effectif des formateurs formés/ requis.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle -Département de l'Éducation Nationale-

Programme	Objectifs	Indicateurs
P1 : Pilotage, gouvernance et renforcement du leadership RP : Le Secrétaire Général	Obj 1.1 : Amélioration de la gestion des ressources humaines	Ind 1.1.1 : Pourcentages des enseignants réalisant leurs temps de service ; Ind 1.1.2 : Ratio du personnel bénéficiant de la formation continue Ind 1.1.4 : Ratio inspecteur par enseignants
	Obj 1.2 : Amélioration de la gouvernance du système éducatif	Ind 1.2.1 : Nombre de contrats programmes signés entre les AREF et le ministère ; Ind 1.2.2 : Taux des établissements disposant d'un projet d'établissement en action
	Obj 1.3 : Étendre l'offre et améliorer la qualité de l'enseignement privé	Ind 1.3.1 : Part de la contribution de l'enseignement privé en termes d'élèves dans différents cycles Ind 1.3.2 : Nombre des enseignants du privé bénéficiaires de la formation continue
	Obj 1.4 : Réussir les grands événements de l'année scolaire : rentrée scolaire et examens certificatifs	Ind 1.4.1 : Effectifs des élèves par cycle Ind 1.4.2 : Effectifs des élèves à la première année de chaque cycle Ind 1.4.3 : L'effectif des candidats aux examens certificatifs par cycle Ind 1.4.4 : Taux de remplacement des départs à la retraite
P2 : Obligation de scolarité garantissant équité et qualité RP : Le Secrétaire Général	Obj 2.1 : Scolariser les enfants de l'âge de 4 à 5 ans	Ind 2.1.1 : Taux net de scolarisation au préscolaire (4ans à 5ans) Ind 2.1.2 : Indice de parité
	Obj 2.2 : Scolariser l'ensemble des élèves d'une génération jusqu'à la fin de l'école primaire et les conduire à la maîtrise des compétences	Ind 2.2.1 : Taux net de scolarisation au primaire Ind 2.2.2 : Proportion des bénéficiaires des services de l'appui social (internat et cantine scolaires) au primaire Ind 2.2.3 : Taux d'abandon au primaire

		<p>Ind 2.2.4 : Taux d'obtention du certificat d'études primaires</p> <p>Ind 2.2.5 : Proportion d'élèves atteignant les points de référence PNEA des niveaux scolaires concernés au primaire</p>
	<p>Obj 2.3 : Scolariser le maximum des élèves au collégial selon des niveaux de compétence attendus</p>	<p>Ind 2.3.1 : Taux net de scolarisation au collégial</p> <p>Ind 2.3.2 : Proportion des bénéficiaires des services de l'appui social (internats et cantines scolaires) au collégial</p> <p>Ind 2.3.3 : Taux d'abandon au collégial</p> <p>Ind 2.3.4 : Taux d'obtention du certificat d'études collégiales</p> <p>Ind 2.3.5 : Proportion d'élèves atteignant les points de référence PNEA des niveaux scolaires concernés au collégial</p> <p>Ind 2.3.6 : Taux des élèves des filières professionnelles au collégial</p>
	<p>Obj 2.4 : Fournir aux élèves un enseignement de qualité et un climat propice aux apprentissages</p>	<p>Ind 2.4.1 : Proportion des classes à niveaux multiples</p> <p>Ind 2.4.2 : Ratio élèves par enseignant au primaire</p> <p>Ind 2.4.3 : Taux d'encombrement au primaire</p> <p>Ind 2.4.4 : Ratio élèves par enseignant au collégial</p> <p>Ind 2.4.5 : Taux d'encombrement au collégial</p>
<p>P3 : Enseignement qualifiant et post secondaire pour la promotion de l'individu et de la société RP : Le Secrétaire Général</p>	<p>Obj 3.1 : Conduire le maximum des jeunes aux niveaux de compétences attendues en fin de formation initiale et à l'obtention des diplômes correspondants</p>	<p>Ind 3.1.1 : Taux net de scolarisation au qualifiant</p> <p>Ind 3.1.2 : Part des élèves en retard</p> <p>Ind 3.1.3 : Proportion des bénéficiaires des services de l'appui social (internat) au qualifiant</p> <p>Ind 3.1.4 : Taux d'abandon au qualifiant</p> <p>Ind 3.1.5 : Taux de réussite au baccalauréat</p> <p>Ind 3.1.6 : Taux d'achèvement des trois cycles</p> <p>Ind 3.1.7 : Part des effectifs des classes des filières scientifiques et techniques</p> <p>Ind 3.1.8 : Taux des élèves des sections internationales du baccalauréat marocain</p>

		Ind 3.1.9 : Taux des élèves du baccalauréat professionnel
	Obj 3.2 : Assurer aux élèves des enseignements de qualité au qualifiant et au post secondaire	Ind 3.2.1 : Ratio élèves par enseignant au qualifiant Ind 3.2.2 : Taux d'encombrement (41 et plus) au qualifiant Ind 3.2.3 : Ratio élèves par enseignant au post secondaire
	Obj 3.3 : Favoriser la promotion individuelle et sociale des jeunes à l'issue de leur scolarité au secondaire qualifiant	Ind 3.3.1 : Taux de poursuite des études des bacheliers Ind 3.3.2 : Taux de réussite au concours national d'accès aux grandes écoles
P4 : Education non formelle RP : Le Secrétaire Général	Obj 4.1 : Assurer la rescolarisation et la réinsertion scolaire des enfants non scolarisés ou déscolarisés (8-11 ans) qui souhaitent reprendre le parcours normal du système formel	Ind 4.1.1 : Nombre d'enfants non scolarisés ou déscolarisés (8-11 ans) inscrits et réinsérés selon la composante (RSS ³)
	Obj 4.2 : Préparer les enfants et les jeunes (12-15 ans) qui le souhaitent à entreprendre un apprentissage ou une formation professionnels et Offrir aux jeunes (15-20 ans) des programmes d'initiation aux métiers et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle	Ind 4.2.1 : Nombre d'enfants non scolarisés ou déscolarisés (12-15 ans) inscrits et réinsérés selon la composante (PIP ⁴) Ind 4.2.2 : Nombre d'enfants non scolarisés ou déscolarisés (15-20 ans) inscrits et réinsérés selon la composante (PVP ⁵)
	Obj 4.3 : Accompagner les élèves insérés dans le formel provenant de l'école de la deuxième chance (E2C) et consolider la mobilisation communautaire avec la sensibilisation des acteurs pour l'insertion directe des déscolarisés	Ind 4.3.1 : Nombre d'enfants insérés à travers l'opération caravane Ind 4.3.2 : Nombre d'élèves accompagnés Ind 4.3.3 : Nombre des élèves de l'E2C bénéficiant de l'appui social

³ Re-scolarisation pour l'insertion dans le système scolaire

⁴ Préparation à l'insertion professionnelle

⁵ Préparation à l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes 15 ans – 20 ans

Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique :

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Conduite et pilotage RP : Le Directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports RP : Le Directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports	Obj 1.1 : Améliorer la gestion des RH et développer les compétences	Ind 1.1.1 : Réalisation des actions de Formation Ind 1.1.2 : Taux d'insertion des lauréats de l'EHTP dans le marché du travail
	Obj 1.2 : Répondre aux attentes et besoins résultant en matière de système d'information	Ind 1.2.1 : Etat d'avancement de la mise en œuvre du SDI
	Obj 1.3 : Assurer l'efficacité et l'efficience de l'action du ministère	Ind 1.3.1 : Nombre des marchés audités
	Obj 1.4 : Mise en œuvre du plan réglementaire du METL	Ind 1.4.1 : Moyenne des délais de traitement des affaires judiciaires
P2 : Appui aux stratégies sectorielles de l'ETL RP : Le Directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports	Obj 2.1 : Réaliser le contrat-programme Etat-ADM	Ind 7.1.1 : Taux de réalisation du programme annuel prévu. dans le cadre du contrat-programme Etat-ADM
	Obj 2.2 : Réaliser le contrat-programme Etat-ONCF	Ind 2.2.1 : Taux de réalisation du programme annuel prévu dans le cadre du contrat-programme Etat-ONCF
	Obj 2.3 : Réaliser la stratégie logistique	Ind 2.3.1 : Taux de réalisation de la stratégie logistique
	Obj 2.4 : Réaliser le Port Nador Ouest Med	Ind 2.4.1 : Maitrise des délais de réalisation du port Nador West Med
P3 : Routes RP : Directeur des Routes	Obj 3.1 : Développer le réseau routier.	Ind 3.1.1 : Taux de desserte des populations rurales Ind 3.1.2 : Taux de réalisation des voies express
	Obj 3.2 : Maintenir et préserver le réseau routier	Ind 3.2.1 : Adaptation de l'état des Ouvrages d'Art Ind 3.2.2 : Taux du réseau routier à l'état très bon à bon (A et B)
	Obj 3.3 : Améliorer la sécurité routière	Ind 3.3.1 : Aménagements des points d'accumulation anormale d'accidents
	Obj 3.4 : Garantir la disponibilité du matériel TP	Ind 3.4.1 : Taux de renouvellement du matériel des TP Ind 3.4.2 : Taux de disponibilité du matériel des TP
P4 : Ports et domaine	Obj 4.1 : Développer les infrastructures portuaires	Ind 4.1.1 : Maitrise des délais de réalisation du nouveau port de Safi Ind 4.1.2 : Maitrise des délais de réalisation de l'extension du port de Tarfaya

public maritime RP : Directeur des Ports et du Domaine Public Maritime.		Ind 4.1.3 : Maitrise des délais de réalisation du nouveau port de Kenitra Atlantique Ind 4.1.4 : Maitrise des délais de réalisation du nouveau port de Lamhiriz Ind 4.1.5 : Maitrise des délais de réalisation de l'extension du port de Jabha.
	Obj 4.2 : Assurer la sécurité de la navigation côtière et contribuer à la sécurité balnéaire	Ind 4.2.1 : Taux de disponibilité des établissements de signalisation maritime Ind 4.2.2 : Taux de balisage des plages
	Obj 4.3 : Délimiter et valoriser le domaine public maritime (DPM)	Ind 4.3.1 : Taux de délimitation administrative du DPM Ind 4.3.2 : Taux de délimitation technique du DPM
P5: Transport routier et sécurité routière RP : Directeur des Transports Routiers et de la Sécurité Routière	Obj 5.1 : Améliorer la sécurité routière	Ind 5.1.1 : Diminution du nombre de tués et des blessés graves Ind 5.1.2 : Taux de couverture par les radars de contrôle de vitesse
	Obj 5.2 : Améliorer les services rendus au citoyen	Ind 5.2.1 : Délai moyen de traitement des permis de conduire Ind 5.2.2 : Délai moyen de traitement des cartes grises Ind 5.2.3 : Couverture géographique en centres d'immatriculation
	Obj 5.3 : Amélioration de l'état du parc de transport routier	Ind 5.3.1 : Age moyen des véhicules de transport routier de marchandises Ind 5.3.2 : Age moyen des véhicules de transport routier de voyageurs
P6: Marine marchande RP : Directeur de la Marine Marchande	Obj 6.1 : Garantie de contrôle et de suivi des navires de commerce	Ind 6.1.1 : Taux d'évolution de la moyenne des navires de commerce étrangers contrôlés Ind 6.1.2 : Nombre de navires de commerce nationaux contrôlés
	Obj 6.2 : Amélioration de contrôle de la marine marchande	Ind 6.2.1 : Evolution du nombre des opérations conjointe de recherche et sauvetage Ind 6.2.2 : Evolution du nombre d'infractions aux règles du trafic des navires de commerce
P7 : Aviation civile RP : Directeur Général de l'Aviation Civile	Obj 7.1 : Maintenir la Sécurité au niveau des standards internationaux	Ind 7.1.1 : Taux de réalisation du programme national de la sécurité de l'aviation civile Ind 7.1.2 : Pourcentage des services de la navigation aérienne dans les aéroports nationaux homologués Ind 7.1.3 : Pourcentage d'occurrence des incidences dans le domaine de l'aviation civile du même type
	Obj 7.2 : Développer le transport aérien	Ind 7.2.1 : Évolution du trafic aérien intérieur
	Obj 7.3 : Renforcer le cadre réglementaire du secteur de l'aviation civile	Ind 7.3.1 : Conformité aux standards et recommandations OACI

Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire

Programme	Objectifs	Indicateurs
P1 : <i>Support et pilotage</i> RP : le Directeur des ressources et des systèmes d'information	Obj 1.1 : Développer un Système d'Information sécurisé et couvrant les différents besoins fonctionnels du Ministère	Ind 1.1.1 : Taux d'efficacité du Système d'information Ind 1.1.2 : Taux d'efficience bureautique Ind 1.1.3 : Nombre de salariés formés ventilés selon la taille de l'entreprise (TPE/PME/PMI,...)
	Obj 1.2 : Améliorer les compétences des ressources humaines du Ministère	Ind 1.2.1 : Nombre de formations en jour/Homme (JHF) Ind 1.2.2 : Ratio d'efficience de la GRH
P2 : Artisanat RP : le Secrétaire Général	Obj 2.1 : Promouvoir la qualité et l'innovation et renforcer la promotion des produits de l'artisanat	Ind 2.1.1 : Taux de normalisation Ind 2.1.2 : Taux de certification Ind 2.1.3 : Taux des bénéficiaires et des foires organisées Sous-ind 2.1.3.1 : Taux des foires organisées Sous-ind 2.1.3.2 : Taux des bénéficiaires des foires organisées Ind 2.1.4 : Taux de campagnes de communication et de rencontres B to B Sous-ind 2.1.4.1 : Taux de campagnes de communication réalisées Sous-ind 2.1.4.2 : Taux de rencontre B to B Sous-ind 2.1.4.3 : Nombre d'actions menées avec les réseaux de distribution
	Obj 2.2 : Améliorer les moyens de production et accompagner les acteurs du secteur	Ind 2.2.1 : Taux d'appui et taux des bénéficiaires aux groupements d'artisans Sous-ind 2.2.1.1 : Taux d'appui aux groupements d'artisans Sous-ind 2.2.1.2 : Taux des bénéficiaires de l'appui aux groupements d'artisans

		<p>Ind 2.2.2 : Taux de réalisation et de bénéficiaires des infrastructures créées ou aménagées</p> <p>Sous-ind 2.2.2.1 : Taux de réalisation des infrastructures créées ou aménagées</p> <p>Sous-ind 2.2.2.2 : Taux des bénéficiaires des infrastructures créées ou aménagées</p>
	<p>Obj 3.1 : Former et renforcer les capacités des acteurs du secteur</p>	<p>Ind 3.1.1 : Taux d’insertion des lauréats à la sortie des Etablissements de formation</p> <p>Ind 3.1.2 : Taux de lauréats et artisans formés</p> <p>Sous-ind 3.1.2.1 : Taux des lauréats formés</p> <p>Sous-ind 3.1.2.2 : Taux des artisans formés</p> <p>Sous-ind 3.1.2.3 : Taux des artisans alphabétisés</p> <p>Ind 3.1.3 : Coût moyen de formation par lauréat</p>
<p>P3 : Appui et promotion de l’Economie Sociale et Solidaire</p> <p>RP : le Directeur de la Promotion de l’Economie Sociale et Solidaire</p>	<p>Obj 4.1 : Renforcer, harmoniser et faire émerger une économie sociale et solidaire performante</p>	<p>Ind 4.1.1 : Taux d’événements organisés</p> <p>Ind 4.1.2 : Taux de satisfaction des bénéficiaires aux journées de formation et de sensibilisation dans les régions de : Souss-Massa et une autre région</p>
	<p>Obj 4.2 : Développement des coopératives</p>	<p>Ind 4.2.1 : Taux net de coopératives créées</p>

Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Action Diplomatique et Rayonnement du Maroc RP : Le Secrétaire Général	Obj 1.1 : Promouvoir les relations bilatérales et multilatérales et consolider les acquis du Maroc en matière de la question nationale	Ind 1.1.1 : Nombre de contacts de haut niveau pour promouvoir les relations d'amitié avec les autres pays (réunions, consultations politiques, commissions mixtes, visites) Ind 1.1.2 : Taux de maintien des relations d'amitié et de coopération Ind 1.1.3 : Nombre d'organismes régionaux et internationaux auxquels le Maroc participe Ind1.1.4 : Nombre des accords/ traités/ protocoles d'accord/ conventions signés par le Maroc
	Obj 1.2 : Promouvoir le modèle marocain et les grandes réformes engagées	Ind 1.2.1 : Nombre des accords et conventions à caractère économique et culturel conclus par le Maroc
	Obj 1.3 : Assister les acteurs non étatiques en matière de diplomatie parallèle	Ind 1.3.1 : Nombre des acteurs non étatiques bénéficiaires Ind 1.3.2 : Nombre des événements financés
	Obj 1.4 : Promouvoir la coopération entre les Etats africains riverains de l'Atlantique	Ind 1.4.1 : Nombre de visite de haut niveau entre le Maroc et les pays membres de la conférence Ind 1.4.2 : Nombre de rencontres organisées dans le cadre du secrétariat de la conférence
P2 : Affaires consulaires et sociales RP : Directeur des affaires consulaires et sociales	Obj 2.1 : Assurer un service consulaire de qualité	Ind 2.1.1 : Délai moyen de délivrance des actes d'état civil, passeports, CNIE, visas Ind 2.1.2 : Nombre moyen de documents délivrés par agent/jour Ind 2.1.3 : Taux de couverture en agents d'accueil Ind 2.1.4 : Pourcentage des dossiers traités par RDV (Visa)
	Obj 2.2 : Garantir les droits sociaux des MRE	Ind 2.2.1 : Nombre des requêtes et réclamations traitées Ind 2.2.2 : Nombre des commissions mixtes organisées pour défendre les intérêts des MRE
	Obj 2.3 : Améliorer la gestion des affaires des étrangers au Maroc	Ind 2.3.1 : Nombre de réunions bilatérales et multilatérales auxquelles le MAEC a pris part Ind 2.3.2 : Taux de traitement des requêtes reçues

P3 : Support et pilotage RP : Directeur des affaires financières, des systèmes d'information et de la logistique	Obj 3.1 : Renforcer et améliorer les réseaux diplomatiques et consulaires	Ind 3.1.1 : Taux de propriété du patrimoine immobilier de l'Etat Ind 3.1.2 : Nombre de constructions réaménagées ou rénovées
	Obj 3.2 : Renforcer et qualifier les ressources humaines	Ind 3.2.1 : Nombre d'Agent ayant suivi une formation dans l'année
	Obj 3.3 : Moderniser les systèmes d'information et de communication	Ind 3.3.1 : Taux de conformité sur le plan de sécurité des SI avec la DNSSI ⁶ Ind 3.3.2 : Taux de réalisation des projets issus du SDSI (Schéma Directeur du Système d'Information)

⁶ La Directive Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Protection et sécurisation du domaine forestier RP : Directeur du Domaine Forestier, des Affaires Juridiques et du Contentieux	Obj 1.1: Protéger les massifs forestiers par l'immatriculation	Ind 1.1.1: Taux de réalisation des opérations de délimitation définitive Ind 1.1.2 : Taux d'homologation des opérations de délimitation définitive Ind 1.1.3 : Taux d'immatriculation des immeubles forestiers
	Obj 1.2: Réduire la dégradation des espaces forestiers	Ind 1.2.1: Taux de la mise en exécution des jugements définitifs prononcés Ind 1.2.2 : Taux de désenclavement des massifs forestiers (Km de piste /ha)
P2 : Aménagement et Développement Forestier RP : Directeur du Développement Forestier	Obj 2.1: Reconstitution des écosystèmes forestiers	Ind 2.1.1: Taux de la superficie reboisée annuellement Ind 2.1.2: Taux de réussite des superficies reboisées
	Obj 2.2: Développer durablement les massifs forestiers par la généralisation des plans de gestion	Ind 2.2.1: Taux de réalisation de la superficie ayant fait l'objet d'étude d'aménagement forestier
P3 : Lutte Contre La Désertification et Protection De La Nature RP : Directeur de la Lutte Contre la Désertification et de la Protection de la Nature	Obj 3.1: Préserver et reconstituer les ressources naturelles et la biodiversité	Ind 3.1.1: Nombre d'hectares traités par rapport à la superficie programmée Ind 3.1.2: Taux d'application des programmes annuels des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées
P4 : Soutien et services polyvalents RP : Directeur de la Planification, du Système d'Information et de la Coopération	Obj 4.1 : Créer des conditions favorables pour l'exécution des programmes métiers	Ind 4.1.1 : Ratio de jours de formation consacrée aux métiers de production Ind 4.1.2 : Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines Ind 4.1.3 : Le coût annuel moyen du poste bureautique du Haut-Commissariat

Ministère de la Santé

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Planification, Programmation, coordination et soutien des missions du système de santé RP : Directeur de la Planification et des Ressources Financières	Obj 1.1 : Contrôler les dépenses relatives au train de vie de l'administration et consécration de la transparence dans la gestion financière	Ind 1.1.1 : La part consacrée aux dépenses de l'administration centrale dans le budget de fonctionnement (chapitre MDD) Ind 1.1.2 : Pourcentage des doléances et sollicitations relatives à l'achat public traitées et /ou résolues et dont le concerné a été informé des résultats finaux et partiels dans l'année budgétaire
	Obj 1.2 : Contribuer à l'extension de la couverture médicale à toutes les catégories de la population	Ind 1.2.1 : Pourcentage de la population bénéficiaires de l'AMO Ind 1.2.2 : Pourcentage de la population bénéficiaire du RAMED Ind 1.2.3 : Pourcentage de la population bénéficiaire du RAMED par rapport à la population cible
	Obj 1.3 : Mettre à niveau l'offre de soins sur la base des critères de planification de la carte sanitaire	Ind 1.3.1 : Ratio habitants par établissement de soins de santé de base Ind 1.3.2 : Ratio habitants par lits hospitalier Ind 1.3.3 : Ratio habitants par médecin Ind 1.3.4 : Ratio habitants par infirmier
	Obj 1.4 : Améliorer et renforcer le Système National d'Information Sanitaire	Ind 1.4.1 : Nombre de régions sanitaires qui ont implanté le nouveau système d'information SMI-PF/SC Ind 1.4.2 : Taux de réalisation de l'ENSPF-VI 2015-2016
	Obj 1.5 : La mise en place progressive de la contractualisation basée sur l'efficacité de la performance	Ind 1.5.1 : La fréquence de publication de rapports périodiques et de notes relatives à l'exécution du budget et la gestion des programmes d'investissements
	Obj 1.6 : Le renforcement des mécanismes de partenariat et de coopération	Ind 1.6.1 : Le nombre d'associations bénéficiant du soutien du Ministère pour l'exécution des programmes ayant un impact sur le secteur de santé
	Obj 1.7 : La mise en place et la concrétisation des axes de la réforme budgétaire aux niveaux central, régional et local	Ind 1.7.1 : Le nombre de décisions de virement entre articles du budget d'investissement qui sont effectuées au niveau de l'ordonnateur
P2 : Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant, du jeune et des populations à besoins	Obj 2.1 : Assurer la promotion et la prévention sanitaires en faveur des enfants et des jeunes	Ind 2.1.1 : Taux moyen annuel de contact pour consultation curative médiale au niveau des ESSP par enfant de moins de 5 ans Ind 2.1.2 : Taux de couverture par la troisième dose vaccin pentavalent (DTC-Hib-HB) à 4 ans Ind 2.1.3 : Taux de couverture par la 2 ^{ème} dose de la vitamine D des enfants de moins d'un an

spécifiques RP : Directeur de la Population		Ind 2.1.4 : Taux de couverture des élèves et des étudiants par la visite médicale systématique
	Obj 2.2 : Améliorer la santé reproductive et maternelle	Ind 2.2.1 : Proportion d'accouchements réalisés dans les structures publiques de santé Ind 2.2.2 : Taux de participation au dépistage du cancer de sein Ind 2.2.3 : Nombre de sorties des équipes mobiles réalisées Ind 2.2.4 : Taux d'utilisation par couple année protection des méthodes contraceptives
	Obj 2.3 : Assurer des prestations sanitaires de qualité en faveur des personnes en situation du handicap et des personnes âgées	Ind 2.3.1 : Nombre de personnes atteintes de déficience, d'incapacité ou du Handicap physique appareillées Ind 2.3.2 : Nombre de nouveaux cas de personnes bénéficiaires des séances de rééducation
P3 : Surveillance épidémiologique, veille et sécurité sanitaires, prévention et contrôle des maladies RP : Directeur de l'Epidémiologie et de Lutte Contre les Maladies	Obj 3.1 : Renforcer les capacités de détection et de riposte contre les urgences de santé publique	Ind 3.1.1 : Le délai moyen de détection/ notification de l'urgence de santé publique Ind 3.1.2 : Le délai moyen entre la détection et la riposte
	Obj 3.2 : Améliorer l'accès de la population aux services de prévention et de contrôle des Maladies Transmissibles	Ind 3.2.1 : Pourcentage de personnes (adultes et enfants) vivant avec le VIH recevant un traitement antirétroviral Ind 3.2.2 : Taux de détection des cas de tuberculose Ind 3.2.3 : Proportion des ripostes autour de cas de méningite effectuées dans les premières 48 heures Ind 3.2.4 : Nombre de tests de dépistage du VIH effectués Ind 3.2.5 : Taux de succès thérapeutique de la Tuberculose Toute Forme(TTF)
	Obj 3.3 : Renforcer le dépistage des maladies non transmissibles prioritaires chez la population à risque au niveau des établissements de soins de santé primaire	Ind 3.3.1 : Nombre de nouveaux cas de MNT dépistés
	Obj 3.4 : Améliorer l'accès à la prise en charge en oncologie et en psychiatrie	Ind 3.4.1 : Nombre de personnes suivies pour cancers aux centres d'oncologie Ind 3.4.2 : Nombre d'établissements de soins de santé de base lieu de

		consultations psychiatriques
	Obj 3.5 : Renforcer le dispositif de veille et d'évaluation lié aux déterminants environnementaux	Ind 3.5.1 : Taux de couverture par des contrôles des établissements alimentaires recensés (%) Ind 3.5.2 : % de gîtes larvaires traités biologiquement et physiquement par rapport au nombre de gîtes traités biologiquement et physiquement et chimiquement Ind 3.5.3 : Taux de prélèvements pour le contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine (%) Ind 3.5.4 : Proportion de laboratoires régionaux et provinciaux de santé environnement (Idehm) répondant aux normes spécifiques en vigueur/ nombre total des Idehm (%) Ind 3.5.5 : Nombre de plaintes relatives aux infractions environnementales traitées Ind 3.5.6 : Nombre d'études d'impact sur l'environnement traitées
P4 : Actions et prestations de soins primaires, pré hospitaliers et hospitaliers RP : Directeur des Hôpitaux et des Soins Ambulatoires	Obj 4.1 : Améliorer la prise en charge au niveau des Etablissements de Soins de Santé Primaire	Ind 4 .1.1 : Taux d'utilisation de la consultation curative médicale Ind 4 .1.2 : Taux de césarienne
	Obj 4.2 : Fournir des soins de de santé de qualité (primaires, pré hospitaliers et hospitaliers) pour tous les citoyens au temps opportun et abstraction faite de la capacité de paiement	Ind 4 .2.1 : pourcentage des transferts régulés Ind 4 .2.2 : nombre d'urgence médicale de Proximité Ind 4 .2.3 : Nombre de services des urgences hospitaliers mis à niveau Ind 4 .2.4 : D'HéliSMUR opérationnels Ind 4 .2.5 : Nombre d'ambulances acquises
	Obj 4.3 : Améliorer l'accès aux soins et la prise en charge hospitalière	Ind 4 .3.1 : Taux d'hospitalisation Ind 4 .3.2 : Taux d'exécution du budget des SEGMA Ind 4 .3.3 : Taux de recouvrement des factures RAMED
	Obj 4.4 : Améliorer la qualité de l'accompagnement médicosociale	Ind 4 .4.1 : Taux de réponse aux doléances
	Obj 4.5 : Améliorer le Management de la qualité au niveau des structures de soins	Ind 4 .5.1 : Taux de participation des hôpitaux au concours Qualité Ind 4 .5.2 : le nombre de structures inscrites à l'accréditation
P5 : Ressources humaines et renforcement des	Obj 5.1 : Doter toutes les structures sanitaires des ressources humaines suffisantes et qualifiées pour une meilleure offre de soins	Ind 5.1.1 : Taux de couverture en Ressources Humaines Ind 5.1.2 : Pourcentage d'exécution des postes budgétaires créés annuellement en vertu de la LF Ind 5.1.3 : Le ratio des postes d'affectation des médecins et des

capacités du système de santé RP : Directeur des ressources humaines du Ministère de la Santé		infirmiers ouverts dans les zones rurales et défavorisées : - Nombre de poste ouvert des Médecins Nombre de poste ouvert des infirmiers
	Obj 5.2: Assurer une formation de base continue, diversifiée et de qualité	Ind 5.2.1 : Nombre de lauréats des établissements de formation : - des ISPITS - d'ENSP Ind 5.2.2 : Le budget alloué par rapport au nombre de lauréats (coût du lauréat) Ind 5.2.3: Le nombre de fonctionnaires bénéficiaires des sessions de la formation continue
	Obj 5.3 : Assurer des prestations sociales équitables et de qualité à tous les professionnels de santé	Ind 5.3.1 : Pourcentage de la contribution des œuvres sociales par rapport au coût total engagé par les bénéficiaires pour le financement de l'opération pèlerinage Ind 5.3.2 : Le gain quotidien en matière d'utilisation de transport en commun du personnel de la santé Ind 5.3.3: Nombre d'enfants des fonctionnaires de la santé bénéficiaires des colonies de vacance
P6: Infrastructure sanitaire et patrimoine RP : Directeur des Equipements et de la Maintenance	Obj 6.1 : Mettre en place une offre de soins de santé pré-hospitalière et hospitalière équilibrée et mieux répartie sur le territoire national	Ind 6.1.1 : Nombre d'établissements hospitaliers achevés et mis en fonctionnement Ind 6.1.2 : Nombre d'établissements hospitaliers de niveau tertiaire achevés et mis en fonctionnement Ind 6.1.3 : Nombre de centres d'hémodialyse équipés en matériel et équipements de dialyse Ind 6.1.4 : Nombre d'hôpitaux mobiles
	Obj 6.2 : Mettre en place une offre de soins de santé primaires, équilibrée et mieux répartie sur le territoire national	Ind 6.2.1 : Nombre d'établissements de soins de santé de base achevés et mis en fonctionnement
	Obj 6.3 : Renforcement et modernisation des plateaux techniques	Ind 6.3.1 : Nombre d'établissements hospitaliers ayant connu un renforcement et/ou un renouvellement d'équipements de nouvelle technologie Ind 6.3.1 : Nombre d'établissements hospitaliers équipé d'un scanner
	Obj 6.4 : Améliorer la qualité de la prise en charge des patients, de façon directe ou indirecte, par la disponibilité des équipements	Ind 6.4.1 : Taux de disponibilité du parc national des équipements biomédicaux

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture

Programmes	Objectifs	Indicateurs
P1 : Développement des Filières de Production RP : Direction de Développement des Filières de Production	Obj 1.1: Amélioration des performances et développement des filières de production végétales et animales	Ind 1.1.1: Taux de couverture des besoins nationaux au niveau de 6 produits de base
	Obj 1.2: Développement de l'agriculture solidaire	Ind 1.2.1: Nombre cumulé de projets solidaires (Pilier II) lancés Ind 1.2.2 : Superficies plantées cumulés dans le cadre des projets pilier II du Plan Maroc Vert
	Obj 1.3 : Développement de la labellisation et amélioration de l'offre en produits de terroir	Ind 1.3.1 : Nombre de Signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) reconnus
	Obj 1.4 : Renforcement de la valorisation des produits agricoles	Ind 1.4.1 : Nombre d'unités de valorisation autorisées à s'installer au sein des agropoles
	Obj 1.5 : Amélioration du taux de couverture des agriculteurs encadrés par les conseillers agricoles	Ind 1.5.1 : Nombre d'agriculteurs encadrés par conseiller agricole
P2 : Développement de l'Irrigation et Aménagement de l'Espace Agricole RP : Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole	Obj 2.1: Amélioration de l'efficience des systèmes d'irrigation	Ind 2.1.1: Superficie irriguée modernisée Ind 2.1.2: Superficie équipée en techniques d'irrigation économes en eau
	Obj 2.2: Valorisation des ressources en eau mobilisées par les barrages existants ou en cours de construction	Ind 2.2.1: Superficie nouvelle aménagée
	Obj 2.3 : Améliorer le niveau d'aménagement de l'espace agricole	Ind 2.3.1 : Superficie de la Petite et Moyenne Hydraulique réhabilitée Ind 2.3.2 : Superficie aménagée en techniques de conservation des eaux et des sols Ind 2.3.3 : Superficie des parcours aménagée

P3 : Enseignement, Formation et Recherche RP : Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche	Obj 3.1 : Orienter la formation des cadres supérieurs en fonction des besoins des professionnels	Ind 3.1.1 : Taux d'insertion des lauréats des établissements d'enseignement supérieur Ind 3.1.2 : Taux de satisfaction qualitatif des professionnels/aux objectifs de la profession
	Obj 3.2 : Promouvoir l'invention et la recherche dans le domaine agricole	Ind 3.2.1 : Taux de publication par les chercheurs et les enseignants chercheurs
	Obj 3.3 : Améliorer la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle agricole	Ind 3.3.1 : Taux d'encadrement des stagiaires formés Ind 3.3.2 : Taux d'insertion des lauréats
P4 : Préservation Du Patrimoine Animal Et Végétal Et Sécurité Sanitaire Des Produits Alimentaires RP : L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires	Obj 4.1 : Renforcer la surveillance et la protection sanitaire du cheptel national et améliorer la salubrité et la qualité des produits animaux	Ind 4.1.1 : Taux d'actes de prévention ou de contrôle réalisé Ind 4.1.2 : Taux d'animaux identifiés Ind 4.1.3 : Taux de viandes contrôlées par rapport au tonnage produit
	Obj 4.2 : Renforcer la surveillance et la protection du patrimoine végétal et améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des produits végétaux et d'origine végétale	Ind 4.2.1 : Taux des exploitations agricoles suivies ou contrôlées Ind 4.2.2 : Quantité de semences et plants certifiés
	Obj 4.3 : Assurer la fiabilité et la reconnaissance des résultats d'analyse de laboratoire	Ind 4.3.1 : Taux des domaines accrédités/ceux présentés à l'accréditation
P5 : Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne	Obj 5.1 : Réduire la pauvreté dans la zone d'action du programme DERZM	Ind 5.1.1 : Taux moyen de réduction de l'indice de pauvreté par ménage bénéficiaire du programme DERZM Ind 5.1.2 : Part de la production locale valorisée

<p>RP : Direction du Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne (DERZM)</p>	<p>Obj 5.2 : Améliorer les conditions de vie de la population bénéficiaire des projets</p>	<p>Ind 5.2.1 : Part de la population desservie par une route ou une piste de moins d'un kilomètre Ind 5.2.2 : Taux de la population desservie en eau potable</p>
<p>P6 : Support et Services Polyvalents RP : Le Secrétaire général du Département de l'Agriculture</p>	<p>Obj 6.1 : Développement des compétences du personnel du Département de l'Agriculture</p>	<p>Ind 6.1.1 : Nombre Hommes Jours Formation</p>
	<p>Obj 6.2 : Renforcer la disponibilité et la sécurité du système d'information</p>	<p>Ind 6.2.1 : Taux de Satisfaction des utilisateurs du Système d'information</p>
	<p>Obj 6.3 : Améliorer le fonctionnement administratif des services</p>	<p>Ind 6.3.1 : Coût moyen de fonctionnement par agent</p>

Ministère de la Justice et des Libertés

Programmes	Objectifs	Indicateurs
<p>P1 : Performance Judiciaire RP : Le secrétaire Général du Ministère de la Justice et des Libertés</p>	<p>Obj 1.1: Accroître le rythme de liquidation des affaires</p>	<p>Ind 1.1.1: Taux de liquidation des affaires Sous-ind 1.1.1 .1: Taux de liquidation des affaires enregistrées en matière civile Sous-ind 1.1.1.2 : Taux de liquidation des affaires en-cours de traitement en matière civile Sous-ind 1.1.1.3 : Taux des affaires jugées par rapport aux affaires enregistrées en matière pénale Sous-ind 1.1.1.4 : Taux des affaires jugées par rapport aux affaires en cours de traitement en matière pénale Sous-ind 1.1.1.5 : Taux de liquidation des affaires pré juridictionnelles Ind 1.1.2 : Taux d'exécution des procédures assignées aux auxiliaires de justice Sous-ind 1.1.2.1 : Taux d'exécution des procédures assignées aux huissiers de justice Sous-ind 1.1.2.2 : Taux d'exécution des procédures assignées aux experts judiciaires Ind 1.1.3 : Délai prévisionnel des affaires civiles Ind 1.1.4 : Délai _moyen pour statuer sur les affaires en matière pénale</p>
	<p>Obj 1.2: Accroître l'exécution des jugements en matière civile</p>	<p>Ind 1.2.1: Taux d'exécution des jugements en matière civile par rapports aux demandes exprimées Ind 1.2.2 : Taux d'exécution des jugements relatifs à la justice de la famille</p>
	<p>Obj 1.3 : Accroître le rythme d'exécution des décisions judiciaires en matière pénale et de recouvrement des amendes, des condamnations pécuniaires, des dépens et des frais de justice</p>	<p>Ind 1.3.1 : Taux d'évolution de recouvrement des recettes Ind 1.3.2 : Taux de recouvrement des recettes par rapport à celles pris en charge durant l'année</p>

	<p>Obj 1.4 : Faciliter l'accès au droit et à la justice</p>	<p>Ind 1.4.1 : Nombre de services électroniques destinés aux justiciables et au public</p> <p>Ind 1.4.2 : Nombre de textes juridiques regroupés et actualisés</p> <p>Ind 1.4.3 : Taux des cellules de prise en charge des femmes et enfants équipées et opérationnelles</p> <p>Sous-ind 1.4.3.1 : Taux de femmes et d'enfants pris en charge</p> <p>Sous-ind 1.4.3.2 : Taux des cellules de pris en charge des femmes et d'enfants équipées</p> <p>Ind 1.4.4 : Nombre de bénéficiaires de l'assistance judiciaire</p> <p>Sous-ind 1.4.4.1 : Nombre de décisions d'exemption de frais de justice</p> <p>Sous-ind 1.4.4.2 : Nombre de décisions relatives à la désignation d'un avocat</p> <p>Sous-ind 1.4.4.3 : Taux de femmes bénéficiaires du fonds de l'entraide familiale</p>
	<p>Obj 1.5 : Rapprocher le service judiciaire des justiciables</p>	<p>Ind 1.5.1 : Nombre de centres de juge résident opérationnels</p> <p>Ind 1.5.2 : Nombre des juridictions nouvellement créées</p>
<p>P2 : Renforcement des droits et des libertés</p> <p>RP : Directeur des Affaires Pénales et de Grâce</p>	<p>Obj 2.1: Renforcer le contrôle judiciaire des lieux de détention</p>	<p>Ind 2.1.1: Nombre de visites de contrôle des lieux de détention</p>
	<p>Obj 2.2: Prévenir la torture</p>	<p>Ind 2.2.1: Taux de satisfaction des demandes d'expertise médicale par les autorités judiciaires</p>
	<p>Obj 2.3 : Rationaliser la détention provisoire</p>	<p>Ind 2.3.1 : Taux de détention provisoire</p> <p>Ind 2.3.2 : Taux de bénéficiaires des alternatifs à la détention provisoire</p>

<p>P3 : Modernisation du système judiciaire et juridique</p> <p>RP : Le secrétaire Général du ministère de la justice et des libertés</p>	<p>Obj 3.1: Moderniser et développer l'arsenal législatif et réglementaire</p>	<p>Ind 3.1.1: Taux d'exécution du plan législatif du gouvernement relatif au ministère de la justice et des libertés</p> <p>Ind 3.1.2: Nombre de textes législatifs et réglementaires préparés ou révisés</p> <p>Sous-ind 3.1.2.1 : Nombre de projets de textes législatifs et réglementaires préparés ou révisés en matière civile</p> <p>Sous-ind 3.1.2.2 : Nombre de projets de textes législatifs et réglementaires préparés ou révisés en matière pénale</p>
	<p>Obj 3.2 : Simplifier et moderniser et uniformiser les mesures et les procédures</p>	<p>Ind 3.2.1 : Nombre de mesures et de procédures modernisées ou simplifiées en matière pénale</p> <p>Ind 3.2.2 : Nombre de mesures et de procédures simplifiées ou uniformisées en matière civile</p> <p>Sous-ind 3.2.2.1 : Nombre de mesures et de procédures simplifiées en matière civile</p> <p>Sous-ind 3.2.2.2 : Nombre de mesures et de procédures uniformisées en matière civile</p> <p>Sous-ind 3.2.2.3 : Nombre de mesures et procédure modernisées et simplifiées pour l'amélioration de l'environnement des affaires</p>
	<p>Obj 3.3 : Fournir les programmes et les systèmes informatiques</p>	<p>Ind 3.3.1 : Taux de couverture des juridictions par les applications informatiques</p> <p>Ind 3.3.2 : Nombre de mesures et de procédures informatisées</p> <p>Ind 3.3.3 : Taux d'enregistrement et de mise à jour des mesures et des procédures dans le système informatique</p>
<p>P4 : Suivi et pilotage</p> <p>RP : Le Secrétaire Général du ministère de la justice et des libertés</p>	<p>Obj 4.1 : Fournir les bâtiments, les équipements et l'infrastructure informatique</p>	<p>Ind 4.1.1 : Taux de conformité des bâtiments</p> <p>Ind 4.1.2 : Ratio d'efficience bureautique</p> <p>Ind 4.1.3 : taux de couverture informatique des juridictions</p> <p>Sous-ind 4.1.3.1 : taux de couvertures des juridictions par l'infrastructure informatique</p> <p>Sous-ind 4.1.3.2 : taux de couverture des juridictions par les équipements informatique</p> <p>Sous-ind 4.1.3.3 : Taux de couverture des juridictions par les infrastructures de communication (VPN, ADSL, LL)</p>

	<p>Obj 4.2 : Efficience de la gestion des ressources humaines</p>	<p>Ind 4.2.1 : Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines Ind 4.2.2 : Taux de cadres bénéficiant de la formation Sous-ind 4.2.2.1 : taux des magistrats bénéficiant de la formation Sous-ind 4.2.2.2 : taux de fonctionnaires bénéficiant de la formation</p>
	<p>Obj 4.3 : Accroître la performance administrative et renforcer le contrôle</p>	<p>Ind 4.3.1 : Taux des marchés approuvés par rapport aux appels d'offre publiés Ind 4.3.2 : Taux des juridictions faisant l'objet des missions de contrôle Sous-ind 4.3.2.1 : Taux des bureaux de comptabilité et de caisses et unités de notification et de recouvrement, faisant l'objet des missions de contrôle Sous-ind 4.3.2.2 : Taux des juridictions soumises au contrôle administratif et à l'évaluation de l'activité professionnelle de secrétariats de greffe Ind 4.3.3 : Taux des bureaux de comptabilité et de caisses ayant préparé le compte de gestion</p>